



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-30618>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-30618**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : EPF ILE DE FRANCE pour le compte de la SIFAE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Logement et équipements collectifs

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations intellectuelles d'études de faisabilité immobilières pour le compte de la société SIFAE.

**Description** : La présente consultation vise à la réalisation d'un accord-cadre à bons de commande multi attributaires de prestations intellectuelles d'études de faisabilité immobilières pour le compte de la société SIFAE. Les prestations attendues sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

**Identifiant de la procédure** : 1b7ad4a0-c5c2-471b-80da-3f7c60f123a2

**Identifiant interne** : SIFAE202402

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES : le dossier pourra être retiré gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [www.marches-epfif.com](http://www.marches-epfif.com). MODIFICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 6

jours francs avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de quelconque réclamation à ce sujet. Le délai ci-dessus fixé sera décompté à partir de la date de mise en ligne des documents modifiés.

**RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRES EN COURS DE CONSULTATION :** Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite via la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-epfif.com>). Pour permettre au pouvoir adjudicateur de formuler une réponse en temps utile, la demande devra parvenir au plus tard 8 jours francs avant la date limite de réception des offres. Les demandes jugées tardives n'engagent pas le pouvoir adjudicateur et ne peuvent avoir de conséquence sur la validité de la procédure. Les candidats peuvent se procurer le C.C.A.G. cité dans le marché public auprès de la direction des journaux officiels.

**PRESENTATION DES CANDIDATURES :** Les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement. Le groupement pourra être solidaire ou conjoint. Le groupement est solidaire lorsque chacun des prestataires du groupement est engagé pour la totalité du marché, que l'opération soit ou non divisée en lots. Dans cette forme de groupement, l'un des prestataires membres du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la personne publique de la partie contractante et coordonne les prestations du groupement. Le présent règlement de consultation interdit aux candidats de présenter pour le même marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. Pour présenter leur candidature, les entreprises doivent : -Soit utiliser la déclaration de candidature (DECA) —Soit compléter le DUME (Document Unique de Marché Européen) conformément à l'article R 2143-4 du Code de la commande publique. Les éventuels co-traitant(s) et/ou sous-traitant(s) doivent justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières et de leurs références. Ils doivent donc produire les mêmes documents que ceux qui sont exigés du candidat en ce qui concerne les pièces de la candidature. En outre, en cas de sous-traitance, le candidat doit fournir une déclaration de sous-traitance dûment complétée et signée (DC4 <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

**DOCUMENTS A PRODUIRE POUR LA CANDIDATURE :** Cf. article 3.8.1.2 du RC. **DOCUMENTS A PRODUIRE POUR L'OFFRE :** Cf. article 3.8.2 du RC.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Lot :** LOT-0001

**Titre :** Prestations intellectuelles d'études de faisabilité immobilières pour le compte de la société SIFAE.

**Description :** Le marché vise à la réalisation d'un accord-cadre à bons de commande multi attributaires de prestations intellectuelles d'études de faisabilité immobilières pour le compte de la société SIFAE. Les prestations attendues sont décrites dans le Cahier des Clauses

Techniques Particulières. **FORME DU MARCHE PUBLIC** : Le marché est un marché de prestations intellectuelles soumis aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Prestations Intellectuelles approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021. Ce document est désigné « CCAG-PI » dans la suite du présent document. Le présent marché est un accord-cadre à bons de commande multi attributaire. Conformément aux dispositions des articles R.2162-13 et -14 du Code de la commande publique, le marché public est un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande dans les conditions suivantes : -Montant minimum : sans minimum -Montant maximum (sur 4 ans) : 500 000 € H.T L'accord-cadre est conclu avec un maximum de 4 opérateurs économiques. **DUREE DU MARCHE** : L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification pour une durée de quatre ans. Le pouvoir adjudicateur pourra mettre fin au marché chaque année à la date d'anniversaire de la notification de l'accord-cadre, sans indemnité sous réserve d'une information préalable aux titulaires deux mois avant l'échéance de l'accord-cadre (par courrier recommandé).

**Identifiant interne** : SIFAE202402

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Un descriptif des moyens techniques et humains de la société, - les références de la société.

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Capacités juridiques :

**Description** : -Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité, - Attestation de non-interdiction à soumissionner.

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : -Attestation d'inscription à l'ordre des architectes.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Critère 2 : Exemples de réalisation, noté sur 20 points - 3 exemples de faisabilités immobilières permettant d'apprécier le travail d'analyse des règles de constructibilité du soumissionnaire, la qualité des représentations graphiques (plans, coupes, axonométries), la clarté et le caractère synthétique du rendu de faisabilité ; - 1 exemple de programme en réhabilitation de bâti permettant d'évaluer les capacités d'analyse de l'existant (éventuellement des pathologies bâtementaires) et/ou des compétences concernant la surélévation de bâtiment dans un contexte urbain dense.

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Critère 1 : Note technique, noté sur 20 points Compréhension du soumissionnaire du contexte et des enjeux associés à la mission, capacité d'organisation pour respecter les délais.

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Critère 3 : Le prix, noté sur 60 points Montant total TTC renseigné au DQE du soumissionnaire (détail quantitatif estimatif).

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <https://epfif.synapse-entreprises.com/>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://epfif.synapse-entreprises.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 15/04/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 DAY

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Autorisée

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Montage financier** : Modalités essentielles de financement et de paiement : - Modalités de règlement : le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours ; - Révision : les prix peuvent être révisables selon les modalités détaillées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières. - Avance : une avance pourra être attribuée dans les conditions fixées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières. - Acompte : des demandes d'acomptes peuvent être

présentées dans les conditions fixées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières. -Financement : budget de fonctionnement sur fonds propres. - Cautionnement : néant.

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionnée ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** EPF ILE DE FRANCE pour le compte de la SIFAE

**Organisation qui traite les offres :** EPF ILE DE FRANCE pour le compte de la SIFAE

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 177 500 055 00013

**Adresse postale :** 7 rue de Jouy

**Ville :** Paris cedex 04

**Code postal :** 75181

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone :** +33144594400

**Adresse internet :** <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** EPF ILE DE FRANCE pour le compte de la SIFAE

**Numéro d'enregistrement :** 49512000800026

**Adresse postale :** 4-14 Rue FERRUS

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75014

**Pays :** France

**Adresse électronique :** service-marches@epfif.fr

**Téléphone :** 0140789112

**Profil de l'acheteur :** <https://epfif.synapse-entreprises.com/>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** cb0f7410-4c0a-4ed9-9abd-968638d001f4 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 13/03/2024 à 16:25

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 13/03/2024